



Omar Ettaqy

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle des obligations en euro en bénéficiant du surplus de rémunération offert par les émissions du secteur privé par rapport aux emprunts d'Etat tout en privilégiant les entreprises présentant les meilleurs pratiques en termes de responsabilité sociale, environnementale et de gouvernance. Le portefeuille est pour cela géré activement et diversifié sur l'ensemble des secteurs économiques.

Actif net global 93 M€
VL part R 106,89 €

Caractéristiques du FCP

Date de création de l'OPC	10/11/2010
Date de 1ère VL de la Part	16/05/2018
Dernier changement d'indicateur de référence le	-
Souscripteurs concernés	Tous souscripteurs, part plus particulièrement destinée à être souscrite au sein d'un Compte Titres Ordinaire ou à servir de support d'unité de compte des contrats d'assurance vie proposés par les entités du Groupe La Banque Postale
Durée minimale de placement recommandée	5 ans et plus
Classification AMF	Obligations et autres titres de créances libellés en euro
Société de gestion	La Banque Postale AM
Dépositaire	CACEIS Bank
Eligible au PEA	Non
Eligible aux contrats d'assurance-vie	Oui (Cachemire, Cachemire 2, Cachemire Patrimoine, Excelis, Satinium vie et capi)

Valorisation	
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part R	FR0013333143
Lieu de publication de la VL	www.labanquepostale-am.fr
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Ajustement de la VL avec seuil de déclenchement	Oui, cf. note sur le site internet, rubrique Gouvernance

Souscriptions-rachats	
Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	12h15
Ordre effectué à	Cours inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Souscription ultérieure minimum	Néant
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais	
Frais de gestion fixes appliqués	0,90% TTC de l'actif net
Frais de gestion maximum	1.20% TTC de l'actif net
Frais de gestion variables	Néant
Frais courants	0,93% TTC
Commission de souscription	1,50% maximum (dont part acquise : néant)
Commission de rachat	Néant



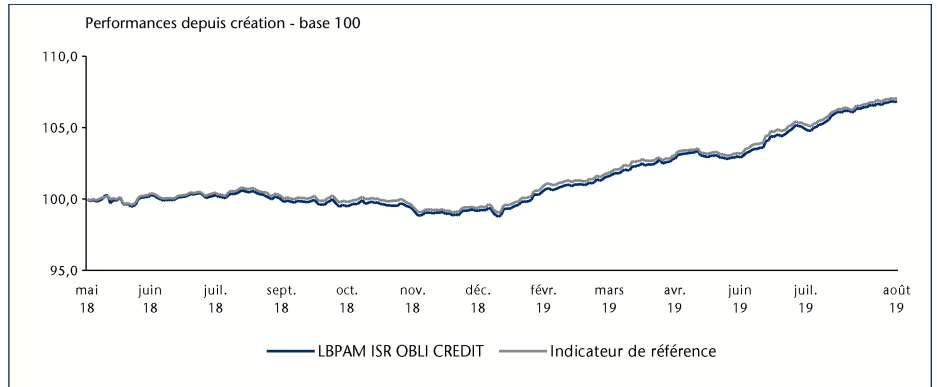
Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) à destination d'investisseurs résidant en France et catégorisés en tant que non professionnels ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBPAM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DICI, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBPAM sur simple demande ou sur le site www.labanquepostale-am.fr

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBPAM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

Performances* arrêtées au 30 août 2019

PERFORMANCES ANNUALISÉES*	1 an	Depuis création
OPC	6,68%	5,25%
Indicateur de référence	6,72%	5,44%

PERFORMANCES CUMULÉES*	1 an	Depuis création
OPC	6,67%	6,83%
Indicateur de référence	6,70%	7,08%



Indicateurs de risque ** arrêtés au 30 août 2019

	sur 1 an
Volatilité de l'OPC	1,91%
Volatilité de l'indicateur de réf.	1,93%
Tracking error	0,34%
Ratio de Sharpe	3,69
Ratio d'information	-0,10
Bêta	0,97

** Données calculées sur un pas hebdomadaire. Sources des données, OPC : LBPAM, indicateurs de réf. : Thomson Reuters

Volatilité	La volatilité mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.
Bêta	Le bêta est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

1	2	3	4	5	6	7
← Risque plus faible				Risque plus élevé →		

Commentaire de gestion

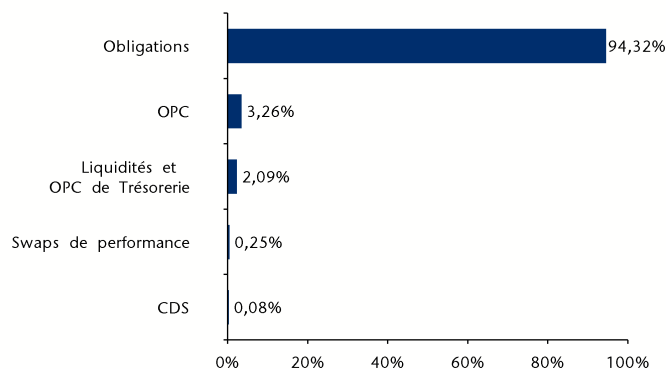
Le mois d'août 2019 n'a pas dérogé à la règle et a été volatil. D'un côté les risques géopolitiques ont poussés les marchés à la baisse et de l'autre les banques centrales qui ont distillées des informations allant dans le sens d'un assouplissement monétaire. Les marchés ont donc surtout réagi négativement aux problèmes politiques avec en premier lieu l'escalade des tensions entre les Etats-Unis et la Chine alors qu'une nouvelle salve de tarifs a été imposée sur les importations chinoises mais aussi par le Brexit avec la décision de Boris Johnson de reporter la rentrée du Parlement ce qui augmente les risques d'une sortie sans accord. Seule la formation en cours d'un nouveau gouvernement en Italie a rassuré les marchés. Mais les discours de personnes siégeant à différents organes des banques centrales ont poussés positivement les marchés avec une forte attente pour les réunions de septembre. Les données économiques restent médiocres et continuent de se détériorer, même si la tendance est très lente.

Dans ce contexte d'assouplissement monétaire marqué et de craintes sur la croissance, le 10-ans aux Etats-Unis est passé de plus de 2% à moins de 1,5% et les taux allemands ont touché une fois de plus un plus bas historique -0,7%. Les spreads de crédit IG se sont écartés au court du mois de 10pdb alors que dans le même temps le CDS Itraxx Main se resserre de 2pdb.

Le fonds affiche une légère sous performance par rapport à son indice de référence malgré une BPV/DTS rapidement réduite en début de mois au travers de l'achat de protection de CDS Itraxx. Le fonds a souffert de la décompression des spreads des obligations contre CDS Itraxx Main et SnrFin ainsi que d'un couple BPV/DTS supérieur à l'indice sur le mois.

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRES EN % DE L'ACTIF NET



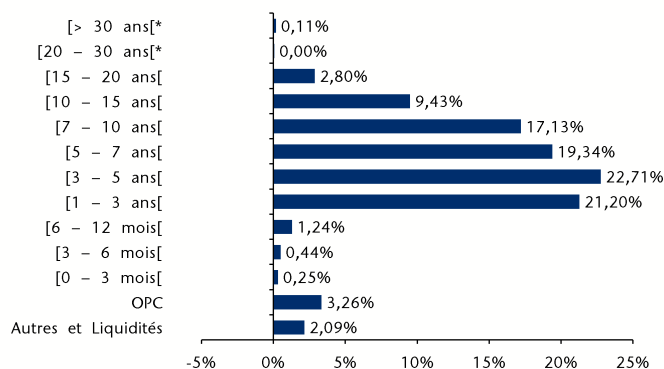
INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres en portefeuille	418
Sensibilité	5,06
Duration	5,09
Rendement actuariel	0,22
Maturité moyenne	4,69 ans
Rating moyen	A-

PRINCIPALES CONTRIBUTIONS À LA SENSIBILITÉ

Libellé	Contribution à la sensibilité	% de l'actif net
AT T 3.15% 04-09-36	0,06	0,48%
SOCI DE 1.375 02-31	0,05	0,49%
LGATE 1.375% 06-03-34 EMTN	0,05	0,37%
ALLIANZ FIN II 1.5% 15-01-30	0,05	0,50%
GE CAP EU 6.025% 01-03-38 EMTN	0,05	0,37%
VERI CO 2.875 01-38	0,05	0,31%
MEDT GL 2.25 03-39	0,04	0,26%
ORANGE 0.5% 04-09-32 EMTN	0,04	0,32%
SAP SE 1.625% 10-03-31	0,04	0,38%
FRA.TELECOM 1/8%03-33 EMTN	0,04	0,39%

RÉPARTITION PAR MATURITÉ EN % DE L'ACTIF NET **

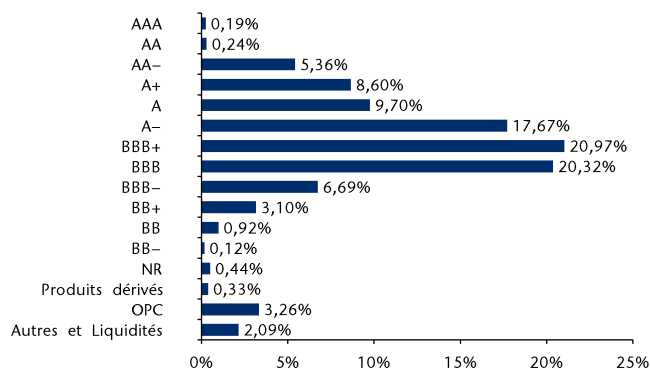


PRINCIPAUX OPC EN PORTEFEUILLE

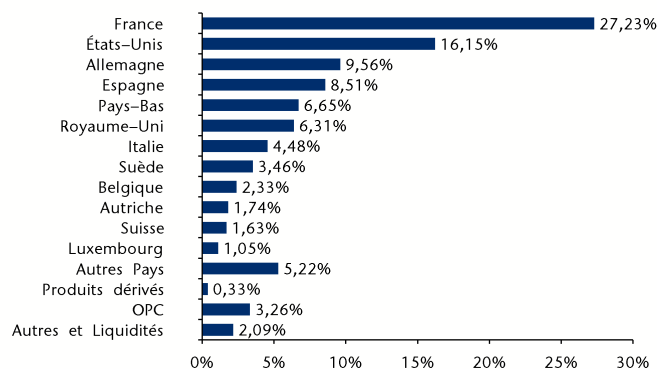
Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
LBPAM RESPONSABLE TRESO PART I	Monétaire Court Terme	4,77%
LBPAM DETTES FINANCIERES FLEXIBLE I	Oblig et TCN internationaux	3,26%

* : Peut comprendre des titres callable dont la première date de call est passée

RÉPARTITION PAR NOTATION LT EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR ÉMETTEUR EN % DE L'ACTIF NET *



Algorithme de Bâle.

EXPOSITION RATING / SECTEUR (EN CONTRIBUTION À LA SENSIBILITÉ ET EN % DE L'ACTIF NET) *

	AAA	AA	A	BBB	<BBB	NR	Dérivés	Total	% de l'actif net
Finance		0,16	0,84	0,97	0,04			2,01	43,21%
Biens de consommation non cyclique	0,03	0,13	0,44	0,33				0,93	15,33%
Communication			0,05	0,59	0,02	0,01		0,67	10,00%
Industrie			0,27	0,17	0,01			0,45	6,22%
Services aux collectivités			0,11	0,21	0,01			0,33	5,38%
Biens de consommation cyclique		0,01	0,09	0,15	0,01			0,27	5,48%
Energie		0,06	0,11	0,04	0,01			0,21	3,92%
Matériaux de base			0,10	0,05	0,02			0,17	3,20%
Technologies			0,05	0,03				0,08	1,57%
Etat								0,00	0,00%
Diversifié								0,00	0,00%
Dérivés							-0,07	-0,07	0,33%
OPC								0,00	2,09%
Autres et Liquidités								0,00	3,26%
Total	0,03	0,36	2,07	2,55	0,11	0,01	-0,07	5,06	100,00%

Classification Bloomberg - niveau 1 / réalisé sur l'exposition globale.

* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.

Process ISR

L'ISR est une approche d'investissement consistant à prendre systématiquement en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (on parle aussi de critères ESG), en complément des critères financiers.

LBPAM a mis en place un système propriétaire de notation ISR de chaque émetteur afin de sélectionner ceux qui s'engagent :

- dans le cadre d'une gouvernance responsable
- dans la gestion durable des ressources

Et qui apportent des solutions dans les domaines :

- de la transition économique et énergétique
- du développement des territoires.

Pour cela, une approche multi-sources est appliquée, mise en œuvre à travers une analyse quantitative (basée sur les données des agences de notation extra-financière) dont les résultats sont affinés par une analyse qualitative (basée sur l'expertise des analystes ISR).

Les émetteurs sont comparés au sein de chaque secteur d'activité, et sont notés entre 1 et 10, la note ISR 1 représentant une forte qualité extra-financière et celle de 10 une faible qualité extra-financière.

Par ailleurs, il y a une exclusion des émetteurs qui sont soupçonnés de violation grave et/ou répétée des principes du Pacte Mondial, ou lorsqu'ils sont impliqués dans des activités particulièrement controversées selon LBPAM (par exemple, les mines anti-personnel, le tabac ou les jeux d'argent).

Les notes ISR sont revues tous les trois mois pour l'ensemble des émetteurs. Elles peuvent être revues à tout moment de manière exceptionnelle.

L'univers éligible ISR est défini par l'ensemble des émetteurs obtenant une note ISR inférieure ou égale à 5, soit environ 50% de l'univers initial d'investissement.

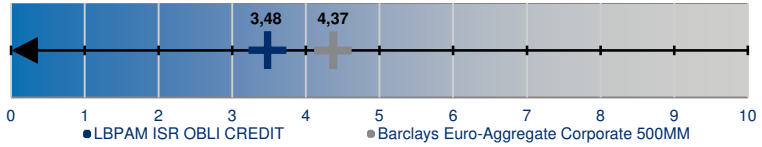
Avertissement : Les notes ISR reflètent la méthodologie construite par LBPAM. Elles représentent l'opinion de LBPAM à la date de publication du document, et sont susceptibles d'évoluer à tout moment, en fonction d'éléments nouveaux ou d'une modification de la méthodologie de notation.

Notation ISR

Taux de couverture de la poche Taux par l'analyse ISR (en % de l'actif) : 97%

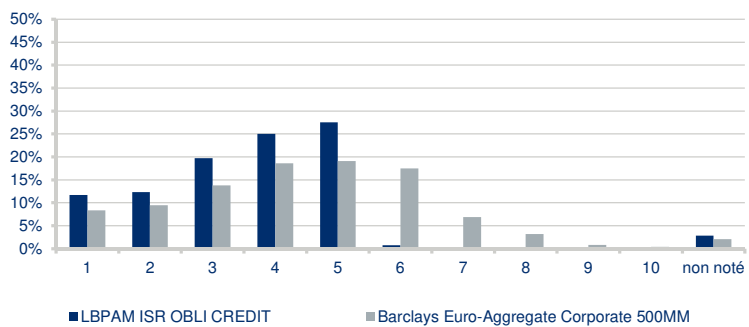
Taux de sélectivité de l'analyse ISR (% de titres exclus) : 52%

Note ISR moyenne



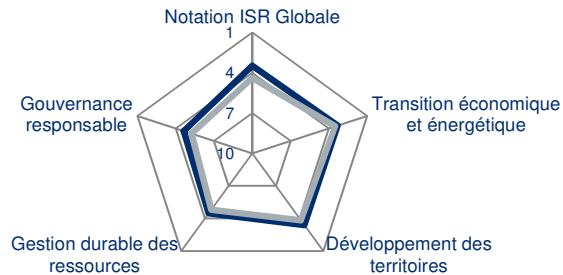
La note est calculée sur la partie de l'actif pouvant disposer d'une évaluation ISR, c'est-à-dire les actions, obligations et titres de créance. Il s'agit de la somme des notes ISR de chaque émetteur pondérées par leur poids.

Répartition des notes ISR en % de l'actif (Source : LBPAM)



Le graphique porte sur la partie de l'actif potentiellement couvert par la méthode d'évaluation ESG, c'est-à-dire les actions, obligations et titres de créance

Radars ISR (Source : LBPAM)



— LBPAM ISR OBLI CREDIT — Barclays Euro-Aggregate Corporate 500MM

Rencontres avec les entreprises et engagement : les activités de LBPAM au cours du mois

Au cours du mois, nous avons réintroduit dans les portefeuilles ISR d'actions européennes Unilever (thématique « Santé et bien-être »).

Le géant des produits alimentaires et domestiques développe une stratégie claire pour capter la demande grandissante des consommateurs en faveur d'une alimentation plus saine : aliments moins salés, moins sucrés, moins gras, développement du bio, participation à des campagnes contre l'obésité... En parallèle, Unilever a développé une approche innovante pour évaluer son empreinte économique et sociale. Le groupe entend notamment favoriser l'accès des populations défavorisées aux produits alimentaires et d'hygiène ou lutter contre la malnutrition dans les pays en développement.

Unilever s'est également fixé des objectifs environnementaux exigeants en termes de respect de la biodiversité, réduction de la consommation d'eau et d'énergie, réduction des emballages... Signe de ces engagements, le nouveau PDG d'Unilever, Alan Jope, a déclaré le mois dernier que le groupe pourrait se séparer de certaines de ses marques si elles ne faisaient pas la preuve de leur durabilité pour la planète ou la société. Et ce, même si elles sont rentables.

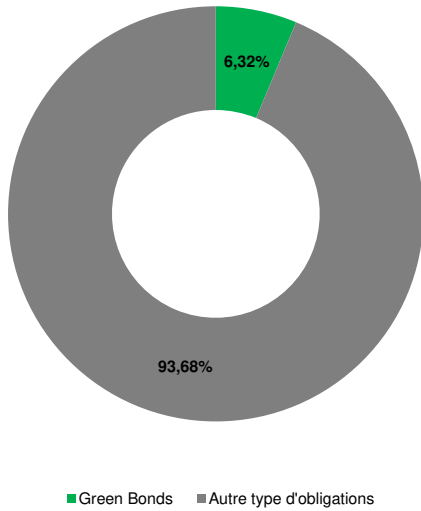
Document non contractuel. Prospectus complet et dernier document périodique disponible auprès de LBPAM, sur simple demande.

La Banque Postale Asset Management (Agrément AMF n°95-015)

34, rue de la Fédération - 75737 Paris Cedex 15 - www.labanquepostale-am.fr

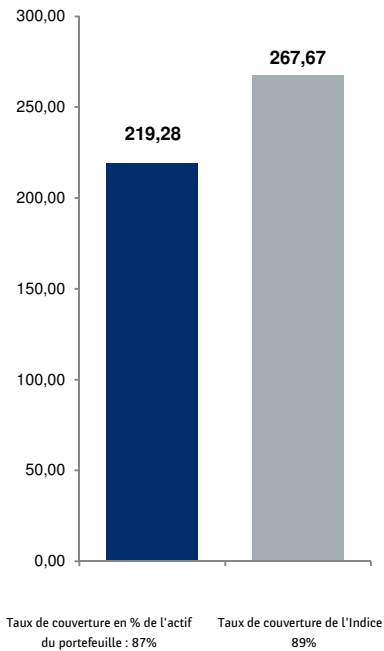
AXE 1: Transition Economique et Energetique

PART DES GREEN BONDS DANS LE FONDS (Source : LBPAM)



Un green bond est une obligation dont l'objectif est de financer des projets visant à promouvoir un développement environnemental durable.

INTENSITE CARBONE (Source: Données de Trucost)

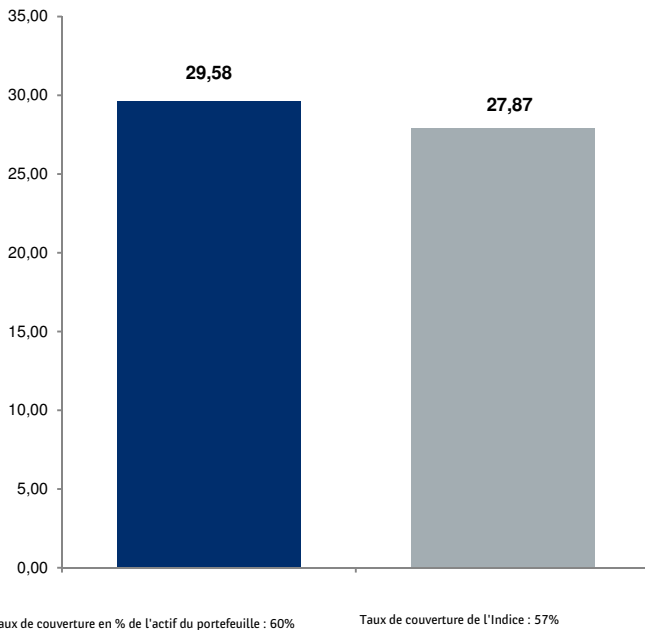


Nombre de tonnes de gaz à effet de serre pour 1 million d'euros de chiffre d'affaires
LBPAM a fait le choix de mesurer l'indicateur carbone rapporté au chiffre d'affaires qui permet une meilleure comparaison des entreprises entre elles. Concernant le numérateur LBPAM a fait le choix d'utiliser le scope 1, le scope 2 et les émissions des fournisseurs de rang 1 (scope 3 direct).

La Gestion ISR de LBPAM entend soutenir activement la transition énergétique, c'est-à-dire le passage d'un modèle économique fortement consommateur d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) à un modèle plus durable, voire décarboné. Elle évalue également les entreprises, tout secteur confondu, en fonction de leur exposition au risque carbone, en particulier via leur intensité carbone.

AXE 2 : Développement des territoires

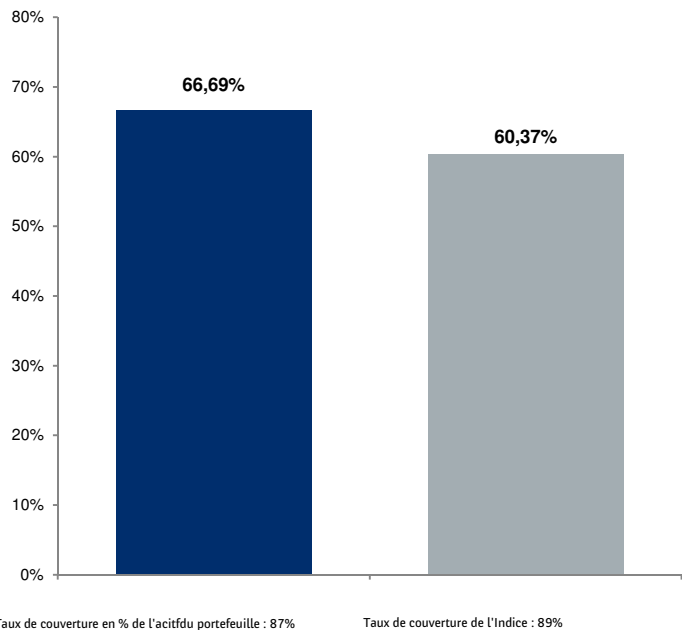
FORMATION (Source: Données Thomson Reuters)



Nombre moyen d'heures de formation par salarié et par an. Le nombre d'heures de formation par salarié est le nombre d'heures de formation totales divisé par le nombre de salariés en emploi équivalent temps plein.

La Gestion ISR de LBPAM évalue positivement les entreprises participant au développement de leurs employés. La formation est un vecteur majeur de ce développement des compétences.

DROITS HUMAINS: SIGNATURE DU PACTE MONDIAL (Source: Données Thomson Reuters)



Part des entreprises ayant signé le Pacte Mondial de l'ONU.

La Gestion ISR de LBPAM entend favoriser les entreprises dont la stratégie est résolument orientée vers les enjeux RSE. En ce sens, les engagements internationaux et en particulier la signature du Pacte Mondial de l'ONU sont un signal positif.

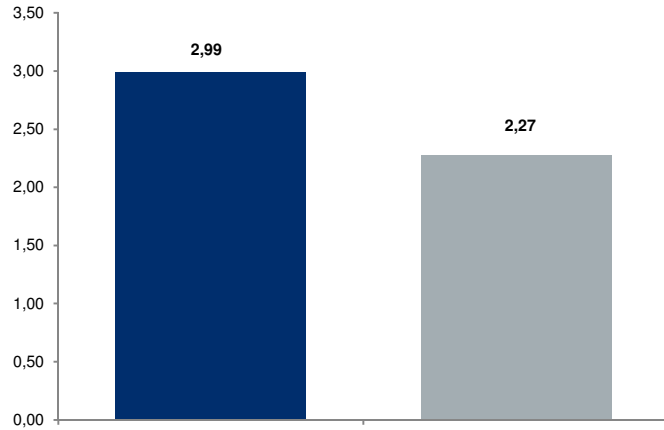
Document non contractuel. Prospectus complet et dernier document périodique disponible auprès de LBPAM, sur simple demande.

La Banque Postale Asset Management (Agrément AMF n°95-015)

34, rue de la Fédération - 75737 Paris Cedex 15 - www.labanquepostale-am.fr

AXE 3 : Gestion durable des Ressources

SANTE ET SECURITE (Source: Données Thomson Reuters)



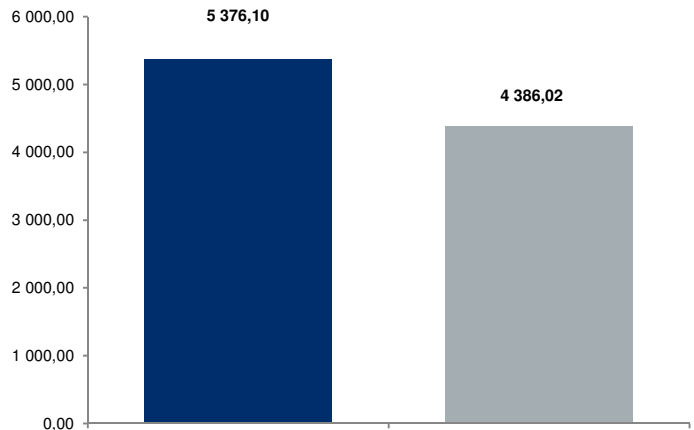
Taux de couverture en % de l'actif du portefeuille : 37%

Taux de couverture de l'Indice : 31%

Nombre d'accidents ayant conduit à un arrêt de travail des employés ou des sous-traitants pour 1 million d'heures travaillées.

Au-delà des considérations éthiques et de responsabilités évidentes, le respect du capital humain est un facteur de développement de la profitabilité des entreprises. En ce sens, la Gestion ISR de LBPAM évalue comment les entreprises s'engagent à promouvoir la santé et la sécurité des employés et leur bien-être au travail.

GESTION DE L'EAU (Source: Données Thomson Reuters)



Taux de couverture en % de l'actif du portefeuille : 74%

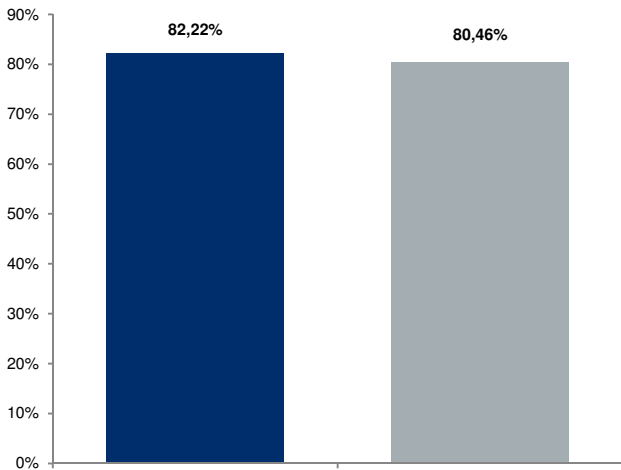
Taux de couverture de l'Indice : 77%

Consommation d'eau en m3 rapportée à 1 million de dollars de chiffre d'affaires.

Dans un monde où les ressources en eau sont finies et posent un problème d'accès en local, cet indicateur permet de mesurer comment les entreprises de nos fonds intègrent ce sujet. Ainsi la Gestion ISR de LBPAM veille à ce que les entreprises agissent avec responsabilité envers la planète, que les ressources soient utilisées de façon efficace et non exploitées à outrance.

AXE 4 : Gouvernance responsable

TAUX D'INDEPENDANCE (Source: Données MSCI ESG Research)



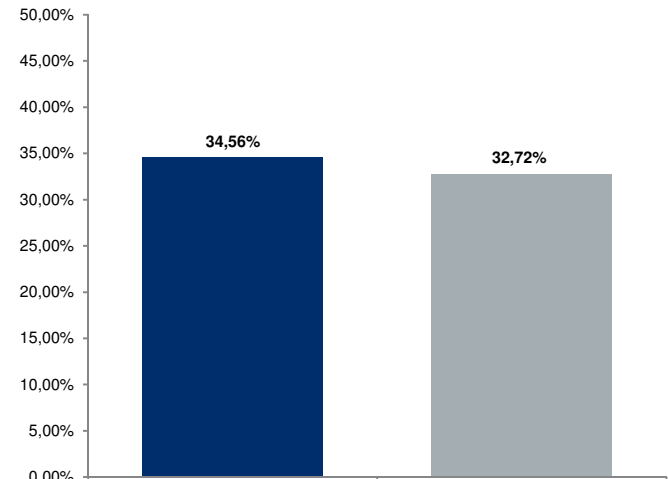
Taux de couverture en % de l'actif du portefeuille : 89%

Taux de couverture de l'Indice : 92%

Pourcentage de membres indépendants au conseil

LBPAM est convaincue que le développement des entreprises repose sur une organisation équilibrée des responsabilités. La mise en place de contre-pouvoirs favorise un contrôle efficace de la gestion et crée les conditions d'une performance dans la durée. Dans ce cadre, LBPAM veille à la qualité des instances de décision et de supervision, qui doivent être composées de profils actifs, différents, compétents et indépendants pour permettre un débat de qualité.

TAUX DE FEMINISATION (Source: Données MSCI ESG Research)



Taux de couverture en % de l'actif du portefeuille : 89%

Taux de couverture de l'Indice : 92%

Part des femmes parmi les membres du conseil.

Pour enrichir la qualité des échanges et permettre l'expression d'opinions différentes, LBPAM encourage la diversité dans la composition des conseils, en particulier la féminisation.